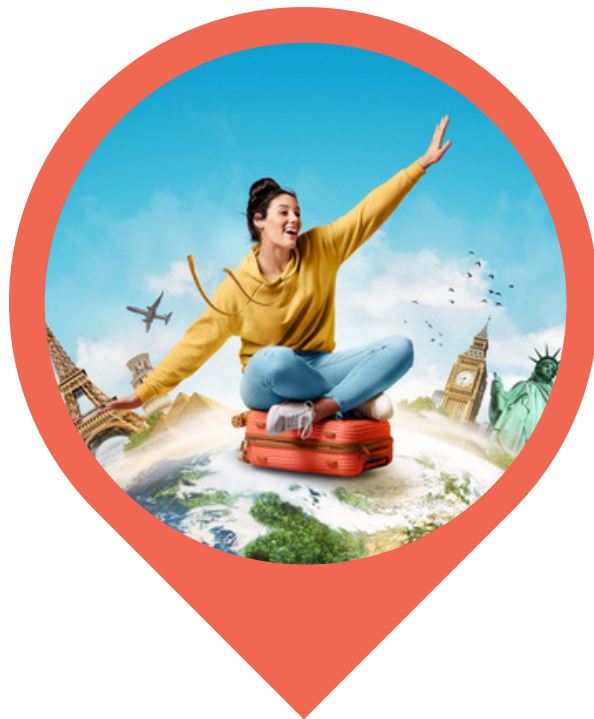




# RÈGLEMENT • CONCOURS

## "EMBARQUEMENT IMMINENT..."





L'objectif de ce concours est de valoriser la créativité des adolescents francophones en laissant libre cours à leur imagination pour créer une production journalistique à partir du thème « **Embarquement imminent...** ».

Les ados devront produire une œuvre originale et personnelle présentant la destination de leur choix. Voici quelques pistes de réflexion :

- Vers un lieu touristique, culturelle, authentique ou inattendue qu'ils aimeraient découvrir, par exemple dans le cadre d'une année sabbatique ;
- Vers un objectif à atteindre dans leur vie à court, moyen ou long terme ; par exemple gagner un concours scientifique, littéraire, artistique ou sportif ;
- Vers une projection professionnelle ou personnelle ; par exemple suivre sa vocation ;
- Vers une quête spirituelle tournée vers les autres ;

Les ados devront mettre en œuvre leur imagination, leur expérience personnelle, leur maîtrise linguistique du français mais également leurs émotions pour produire au choix un article de journal, un reportage, un podcast, un montage photo, une interview, un glossaire, une caricature, une BD, ou tout autre support digital.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous envoyer un message à [concours@frenchbridge.org](mailto:concours@frenchbridge.org).



## Règlement du concours

French Bridge, un pont entre deux langues, association à but non lucratif dont l'objectif est de valoriser la langue française et la culture francophone pour les adolescents, organise l'édition 2022-2023 de son concours gratuit intitulé « **Embarquement imminent...** ».

French Bridge est désigné dans la suite du règlement par « **l'organisateur** ».

Le concours « Embarquement imminent... » a pour objectif de donner la parole aux adolescents francophones et de les engager dans un processus de création journalistique autour de leur vision du monde selon un prisme de couleurs de leur choix

Les adolescents pourront gagner soit le prix du Jury, soit le prix du Public. La production ayant reçu le plus de LIKE Facebook remportera le prix du Public. Le prix du Jury sera décerné à la production choisie par les membres du jury.

Toute participation au concours implique la pleine et entière acceptation, sans réserve, du présent règlement publié sur le site Internet de l'organisateur.

**Article 1 - Date :** Le concours commence le 15 décembre 2022 et se termine le 31 janvier 2023 à 20h (heure du Pacifique).

**Article 2 - Admissibilité :** Le concours est ouvert exclusivement aux adolescents francophones âgés de 13 à 19 ans à la date de fin du concours. Les adolescents participant au concours via un enseignant de français doivent envoyer leur production à titre individuel. Les adolescents participant au concours ne peuvent s'inscrire qu'avec l'autorisation préalable de leurs parents. Les adolescents participant au concours ne peuvent concourir qu'une seule fois par pseudonyme de publication. En cas de participations multiples, les productions seront toutes nulles et non avenues.



**Article 3 - Modalités de participation :** l'adolescent doit envoyer sa production à l'adresse [concours@frenchbridge.org](mailto:concours@frenchbridge.org) **avant le 31 janvier 2023** pour pouvoir participer au concours. Les informations suivantes doivent être obligatoirement fournies dans le message envoyé :

- **Objet du message :** Participation au concours Embarquement imminent...
- **Corps du message :**
  - Nom :
  - Prénom :
  - Pseudonyme de publication :
  - Date de naissance :
  - Adresse complète :
  - Titre : Le titre sera rédigé en français.
  - Chapeau : Le chapeau sera rédigé en français et fera au maximum 40 mots. Pour rappel, le chapeau (ou chapô dans le milieu journalistique) est une ou plusieurs phrases d'accroche pour encourager le lecteur à continuer.
- **Les fichiers obligatoires :**
  - Le formulaire « [User-Generated Content License Agreement](#) » dûment signé par l'adolescent s'il est âgé de plus de 18 ans ou par le responsable légal dans le cas contraire. Il donne les droits à l'organisateur de publier la production.
  - Le visuel de la production : la photo au format .JPG ou .PNG est obligatoire. Elle doit être de bonne qualité de format carré ou paysage.
- **Les fichiers facultatifs :**
  - Le texte de la production : ce fichier au format Word ou Google Doc ne doit pas contenir d'images. Si la production est composée de texte et d'une série d'images, celles-ci ne doivent pas être insérées dans le texte mais envoyées en pièces jointes. Pour spécifier la position des images à insérer dans la publication de la production, la mention « [Ajout de l'image.JPG] » doit être ajoutée dans le texte autant de fois qu'il y a de fichiers images envoyés.
  - La vidéo au format MP4.
  - Le podcast au format MP3.

Toute participation incomplète, soumise en retard, ou ne respectant pas la [déontologie journalistique](#) et le [guide de publication](#) d'articles de l'organisateur ne pourra pas être considérée par les membres du jury.



Le jury composé des membres du comité éditorial de l'organisateur à la date de fin du concours est présidé par Grégory Durieu, journaliste à French Morning et enseignant.

Les membres du comité éditorial de l'organisateur ne sont pas admissibles à concourir pour le prix du Jury. Ils peuvent cependant soumettre leurs productions pour concourir au titre du prix du Public.

#### Article 4 - Critères d'évaluation pour le prix du Public :

Les productions sont publiées individuellement sur la page Facebook de l'organisateur à partir **du 6 février 2023 jusqu'au 20 février 2023**. L'ordre de publication sera l'ordre inverse d'envoi, c'est-à-dire que la première production reçue sera la dernière publiée pour apparaître en premier sur le mur de l'organisateur.

Le titre, le chapeau et le pseudonyme sont publiés sur la page Facebook avec le lien vers l'article sur le site de l'organisateur.

Toute participation incomplète, soumise en retard, ou ne respectant pas la [déontologie journalistique](#) et le [guide de publication](#) d'articles de l'organisateur ne pourra pas être publiée.

Le prix du Public est attribué à la production dont le post Facebook sur la page de l'organisateur a obtenu le plus de LIKE **le 20 février 2023 à 20h (heure du Pacifique)**. La réaction "LOVE" est comptabilisée comme un "LIKE" et les commentaires ne sont pas comptabilisés.

#### Article 5 - Le prix du public : 50\$ de bon d'achat



## Article 6 - Critères d'évaluation pour le prix du Jury :

Les productions sont évaluées par les membres du jury **du 6 février 2023 au 10 février 2023**.

À partir d'une grille d'évaluation, chaque membre attribue à chacune des productions soumises une note pour chacun des critères suivants :

- Originalité (/5)
- Effort (/5)
- Maîtrise du sujet (/5)
- Complexité technique (/5)

Les notes attribuées vont de 0 à 5; 0 étant la note la plus faible et 5 la note maximale.

Puis, la moyenne des notes (/20) des 4 critères est calculée pour chacun des membres. Enfin, la moyenne générale des productions est calculée (/20). La production ayant obtenu la meilleure moyenne (/20) est désignée gagnante du prix du Jury.

Si cette dernière a obtenu le prix du Public, elle ne sera pas désignée gagnante du prix du Jury et la production avec la deuxième meilleure moyenne sera désignée gagnante du prix du Jury.

En cas d'égalité, si plusieurs productions reçoivent la même moyenne générale de la part du jury, le président du jury désignera la production gagnante.

**Article 7 - Le prix :** 50\$ de bon d'achat.

## Article 8 - Désignation des gagnants :

Les gagnants du prix du Public et du prix du Jury seront annoncés sur le site de l'organisateur et sur sa page Facebook **le 23 février 2023**.

Ils seront également informés personnellement le 23 février à partir des informations fournies dans le message.